

**OFFRES
18-25 ANS**

L'ESSENTIEL POUR AGIR

En tant que banque responsable et engagée, nous avons conçu une offre groupée pour vous, **la génération qui fera le monde de demain.**

Une offre utile et solidaire à seulement 2 € par mois*,
l'Essentiel Agir 18-25 ans :



Un compte Agir tracé

L'argent déposé finance des projets en faveur de la planète, la société ou l'économie.



Une carte bancaire Visa Agir solidaire

Chaque retrait déclenche un microdon versé par le Crédit Coopératif à l'association de votre choix.



Des services utiles pour vous accompagner

L'application mobile Crédit Coopératif, notamment, est votre allié du quotidien.



Gérez vos comptes en toute autonomie avec notre application !

Effectuez vos opérations courantes, simplifiez vos paiements en toute sécurité (Apple Pay, Samsung Pay, Paylib entre amis...).



Intéressé ? Rejoignez-nous et devenez client !

En ligne en vous rendant sur www.credit-cooperatif.coop

ou au **0 800 052 018** Service & appel gratuits

À CHAQUE ÉTUDIANT, SON PROJET.

Pour que vous puissiez vous concentrer sereinement à vos études, nous vous proposons des solutions adaptées à vos besoins.

LE PRÊT ÉTUDIANT AVEC CAUTION

Frais d'inscription de scolarité, équipement de votre logement, achats scolaires...

Montant : de 1 500 € à 60 000 €.

TAEF fixe de 1 %⁽¹⁾.

Pas de frais de dossier.

Durée de remboursement : de 1 an à 10 ans maximum (différé compris).

Possibilité de différer le remboursement.

Sans pénalité en cas de remboursement anticipé.

Avec caution d'un parent ou d'un tiers (caution personnelle et solidaire).



LE PRÊT ÉTUDIANT SANS CAUTION

L'État se porte garant* pour vous soutenir durant votre vie étudiante.



Montant : de 1 000 € à 20 000 €.

TAEF fixe de 1 %⁽¹⁾.

Pas de frais de dossier.

Durée de remboursement : de 2 ans à 10 ans maximum (différé compris).

Possibilité de différer le remboursement.

Sans pénalité en cas de remboursement anticipé.

Pas de caution d'un parent ou d'un tiers.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

- Être étudiant âgé entre 18 ans et moins de 28 ans.
- Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne.
- Financer un diplôme de l'enseignement supérieur français.

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : pour un prêt étudiant⁽¹⁾ de 8 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 1 %, **60 mensualités de 136,75 €**. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1 %**. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance emprunteur groupe facultative⁽²⁾ : 2,16€ par mois, qui s'ajoutent à la mensualité, montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 129,60 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,64 %.

Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 8 205 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Offre soumise à conditions, réservée aux étudiants détenant un compte de dépôt au Crédit Coopératif, et sur présentation d'un justificatif d'inscription dans une école supérieure ou une université. Sous offre réserve d'acceptation du dossier par le Crédit Coopératif et après expiration du délai légal de rétractation. (2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Le contrat d'assurance est un contrat CNP Assurances et co-assuré par BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Selon limites, exclusions et conditions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. * Prêt soumis à conditions d'éligibilité et de disponibilité de la garantie d'Etat. Renseignez-vous auprès de votre agence Crédit Coopératif. La gestion du Fonds de Garantie « Prêts Étudiants » est assurée par Bpifrance, société anonyme au capital de 5 440 000 000 € - 320 252 489 RCS Créteil - Siège social : 27-31 avenue du Général Leclerc - 94700 Cedex Maisons-Alfort.